

## D

**Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.**

Le lycée de Bazeilles a su profiter des relations politiques et économiques entre l'ancienne région Champagne-Ardenne et ses pays partenaires, situés principalement en Europe centrale et orientale (Russie, République tchèque, Hongrie, Slovaquie). Des missions de formations et d'expertises ont eu lieu dans les pays d'Europe centrale et orientale (mais également avec la Chine et la Russie) : mettre en place des formations en hôtellerie-restauration, former des personnels compétents. C'est dans ce cadre que nous avons pu établir des relations de partenariat solides.

Des relations avec certains lycées hôteliers européens ont pu voir le jour suite à des contacts établis lors de rencontres physiques : concours AEHT (associations européennes des écoles hôtelières et de tourisme), concours de l'école hôtelière AHOL à Ostrava (République tchèque). Des rencontres virtuelles ont également eu lieu : dans le cadre du réseau EREIVET, mise en relation par la DAREIC de Reims, ou dans le cadre des projets ERASMUS+. L'ensemble a été pérennisé grâce aux contacts qui ont été maintenus, même en dehors de tout projet de coopération.

C'est grâce à ces coopérations que des entreprises ont été co-sélectionnées par l'équipe du lycée de Bazeilles et les établissements scolaires partenaires pour constituer un vivier qualitatif de structures d'accueil pour les stages obligatoires des étudiants en BTS. Nous avons souhaité une sélection commune pour bénéficier de la complémentarité de nos exigences et pour s'assurer d'un cadre qualitatif pour l'organisation des mobilités.

De plus, ce choix permet de sécuriser l'accueil des stagiaires et de faciliter les missions des tuteurs pédagogiques français lorsqu'ils se déplacent afin d'évaluer l'étudiant et de consolider le partenariat avec l'organisme d'accueil. Les élèves stagiaires et les enseignants tuteurs disposent également sur place de relais. C'est aussi une garantie de pouvoir positionner nos étudiants sur des entreprises de qualité, dont le profil correspond aux exigences des référentiels en hôtellerie et en tourisme.

Bien évidemment l'établissement partenaire bénéficie de la réciprocité pour le placement d'étudiants en stage en entreprise en France.

D'autre part les entreprises étrangères peuvent profiter des compétences et des savoirs-faires de nos étudiants dans le domaine de l'hôtellerie-restauration et du tourisme.

Chaque école relais a déjà participé à de nombreux projets européens :

- BBS Cuxhaven en Allemagne : Grâce au réseau EREIVET, l'école BBX de Cuxhaven a pu nous introduire auprès d'entreprises locales. Il s'agit-là d'une coopération bilatérale.
- Le lycée hôtelier de Kalmar en Suède : C'est lors des rencontres européennes organisées par l'AEHT (Association des Ecoles d'Hôtellerie et de Tourisme) que nous avons rencontré cet établissement il y a une dizaine d'années. Un professeur de cuisine sur place nous permet de faire le lien avec des hôtels restaurants qu'il nous recommande mais aussi avec nos étudiants qui effectueront un stage.
- Le lycée AHOL (hôtellerie) d'Ostrava en République Tchèque : Mme Lacinova (Provisseure) est notre relais sur place. Il s'agit d'un établissement très actif en termes de coopérations internationales avec une forte expérience en matière de mobilités.

Notre objectif est de développer nos partenariats avec des établissements allemands, espagnols, belges, néerlandais et luxembourgeois, en identifiant des destinations par BTS, tourisme et hôtellerie-restauration.

Un contrat d'études type a été défini préalablement pour chaque secteur d'activité en BTS (hôtellerie ou tourisme) en adéquation avec les programmes et le diplôme final mais aussi compatibles avec les besoins d'une entreprise hôtelière en Europe.

Il s'agit là d'une consultation bilatérale qui aboutira à une annexe précisant les tâches à accomplir et les résultats attendus répertoriés d'un commun accord en fonction du positionnement de stage.

Pour que les objectifs de la mobilité soient connus et acceptés de tous, ce contrat d'études sera signé par l'organisme d'envoi, l'organisme d'accueil et le stagiaire.

Le contrat d'étude sera rédigé en anglais car l'anglais est devenu la langue la plus utilisée dans les échanges professionnels à l'international. Le projet académique, dans son axe 2 qui définit les priorités en matière d'action éducatrice, fixe l'objectif que tous les élèves maîtrisent l'anglais pour le comprendre et s'exprimer à l'oral. Cette candidature s'inscrit dans les priorités stratégiques définies pour l'académie de Reims en matière d'ouverture européenne et internationale, qui sont entre autres.

Encourager la mobilité physique et/ou virtuelle des élèves et des personnels

- en favorisant la mobilité apprenante des élèves : projets de coopération à distance, mobilités dans le cadre d'échanges, périodes de formation en milieu professionnel, ...
- en soutenant et en accompagnant la formation des personnels.

La procédure de sélection est transparente pour tous les acteurs impliqués. Elle se base principalement sur la motivation des étudiants qui doit se caractériser par sa volonté d'ouverture culturelle et linguistique, l'assiduité aux préparations de mobilités proposées, et un projet professionnel cohérent. Leur savoir-être est également pris en compte ainsi que quelques connaissances langagières minimales (qui seront étoffées avant la mobilité, mais qui ne doivent pas être un critère de sélection éliminatoire afin de donner sa chance à chacun malgré d'éventuelles difficultés scolaires). La sélection se fera après dépôt d'une demande écrite précisant leurs motivations. Un entretien sera réalisé avec chaque candidat à la mobilité pour s'assurer de sa motivation et échanger autour du projet et de ses modalités. Toutes les demandes seront étudiées et aucune demande ne sera écartée pour des motifs qui ne répondent pas aux critères de sélection.

Les objectifs pédagogiques et professionnels de la mobilité seront clairement énoncés aux futurs stagiaires.

En effet, il s'agit là de construire un parcours de formation avec une ouverture européenne qui l'enrichira de compétences personnelles comme la confiance en soi, de compétences professionnelles en hôtellerie ou en tourisme et de compétences linguistiques et culturelles comme la maîtrise de l'anglais et l'adaptation. A plus long terme, les étudiants ciblés recherchent à travers leur expérience de mobilité à améliorer leur employabilité en apportant une réelle valeur ajoutée à leur CV.

Les mobilités de personnels concernent des enseignants de langues comme de disciplines professionnelles, dynamiques, impliqués et mobilisés autour de la problématique de l'ouverture européenne et internationale. Les critères de sélection sont donc principalement axés autour de la motivation, l'engagement et l'intérêt. Les personnels concernés sont désireux de se bâtir une solide connaissance des pratiques professionnelles des secteurs dans lesquels ils enseignent. Leur désir de réaliser une mobilité fera l'objet d'un projet individuel qui devra s'inscrire dans le volet international de l'établissement. De plus, l'intégration de l'anglais dans l'enseignement des disciplines professionnelles est très bénéfique pour les étudiants. Leurs objectifs à atteindre à travers la mobilité sont d'abord au bénéfice de l'établissement. En effet les personnels ciblés veulent acquérir une expertise dans le domaine de la vie scolaire en observant et s'inspirant des pratiques des établissements partenaires. Puis leurs objectifs sont également à leur bénéfice. La mobilité leur permettra de réactiver et améliorer leurs compétences linguistiques, compétences qu'ils s'engagent à réinvestir à travers leurs pratiques pédagogiques mais qui leur seront utiles dans leur évolution professionnelle.

### **Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.**

#### **Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer.**

Pour répondre à l'objectif académique qui est de diffuser la pratique de la langue anglaise pour tous, le lycée de Bazeilles a intégré dans son projet d'établissement l'expérimentation « spice up your English ».

Expérimentation qui s'étend sur 3 ans et qui vise à obtenir le label académique "établissement européen".

Au-delà d'actions ponctuelles ne concernant qu'une faible proportion d'élèves, il s'agit d'inscrire ces établissements dans une véritable dimension européenne dans le cadre d'un projet innovant impliquant progressivement l'ensemble des élèves, qui seront conduits à utiliser l'anglais dans le cadre d'échanges et de l'enseignement de disciplines non linguistiques (DNL).

Lancée à la rentrée 2012, le lycée de Bazeilles s'est positionné dans l'expérimentation en septembre 2014.

Encourager les mobilités de stage fait donc partie intégrante de cette initiative.

Des projets ont depuis vu le jour permettant de mettre en œuvre la coopération européenne :

- Intégrer la pratique de l'anglais dans tous les cours ; mettre en place des échanges virtuels font partie des ateliers Européens via Skype ou eTwinning
- Recruter un jeune volontaire Européen pendant l'année scolaire (Erasmus + - Mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation - Accréditation des organismes de volontariat de jeunesse (KA1) (2015-1-FR02-KA110-010517)) pour diffuser la culture, la langue (préparations aux mobilités) par le biais d'animations proposées à tous.
- Créer un village Européen en invitant nos partenaires Européens (Pologne, République tchèque et Slovaquie)
- Mettre à contribution nos étudiantes étrangères (Russes, Slovaques et Tchèques) pour exposer les étudiants, élèves et personnels à d'autres cultures
- Favoriser les stages en Europe :

Un contrat d'études type a été défini préalablement pour chaque secteur d'activité en BTS (hôtellerie ou tourisme).

Des attentes précises de notre part en adéquation avec les programmes de BTS d'hôtellerie et de tourisme ont été émises auprès de nos partenaires qui s'avèrent compatibles avec les besoins d'une entreprise hôtelière en Europe mais également en rapport avec le diplôme final (BTS).

Il s'agit là d'une consultation bilatérale qui aboutira à une annexe précisant les tâches à accomplir et les résultats attendus répertoriés d'un commun accord en fonction du positionnement de stage.

La procédure de sélection est transparente pour tous les acteurs impliqués. Elle se base principalement sur la motivation des étudiants qui doit se caractériser par sa volonté d'ouverture culturelle et linguistique, l'assiduité aux préparations de mobilités proposées, et un projet professionnel cohérent. Leur savoir-être est également pris en compte ainsi que quelques connaissances langagières minimales (qui seront étoffées avant la mobilité, mais qui ne doivent pas être un critère de sélection éliminatoire afin de donner sa chance à chacun malgré d'éventuelles difficultés scolaires). La sélection se fera après dépôt d'une demande écrite précisant leurs motivations. Un entretien sera réalisé avec chaque candidat à la mobilité pour s'assurer de sa motivation et échanger autour du projet et de ses modalités.

Les critères de sélection du personnel sont principalement axés autour de la motivation, l'engagement et l'intérêt. Les personnels concernés sont désireux de se bâtir une solide connaissance des pratiques professionnelles des secteurs dans lesquels ils enseignent. Leur désir de réaliser une mobilité fera l'objet d'un projet individuel qui devra s'inscrire dans le volet international de l'établissement. De plus, l'intégration de l'anglais dans l'enseignement des disciplines professionnelles est très bénéfique pour les étudiants.

**Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.**

Le lycée de Bazeilles souhaite réellement s'inscrire dans une dynamique innovante avec une forte mobilisation pour encourager les mobilités et projets internationaux.

L'établissement a été recentré depuis septembre 2014 sur les cœurs de métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme.

Cette démarche d'ouverture internationale est donc une poursuite logique du repositionnement stratégique encouragé par les institutions locales.

La participation au programme Erasmus Plus est depuis quelques années déjà considérée comme un vecteur de modernisation et de dynamisme du fonctionnement de notre établissement.

**1. Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin**

La participation du lycée de Bazeilles au programme Erasmus pour tous permettra d'approfondir encore la professionnalisation, déjà très forte de nos étudiants au moyen de stages obligatoires, qu'ils souhaiteraient pouvoir faire à l'étranger. Ceci optimiserait leur insertion professionnelle dans un marché du travail européenisé. Les dernières enquêtes le prouvent : les jeunes ayant effectué un séjour encadré à l'étranger sont davantage protégés du chômage, bénéficient d'une insertion professionnelle plus rapide, vers des emplois plus stables et mieux rémunérés. Par ailleurs pour certains postes en hôtellerie-restauration et tourisme le niveau de maîtrise des langues étrangères est un critère discriminant.

L'excellence académique a toujours été une priorité pour notre établissement. Son axe de recherche sur la notion de Business model est tout à fait dans la stratégie européenne qui est de créer de la croissance par l'innovation et la mise en avant des savoir-faire communautaires. Cela va permettre aux diplômés de correspondre encore davantage aux priorités européennes.

**2. Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur**

Nos étudiants sont formés pour être non seulement des généralistes interdisciplinaires de méthodes et d'esprit mais aussi les cadres supérieurs d'un monde européenisé et globalisé, à même de performer efficacement dans des environnements de travail interculturels.

L'accueil et l'envoi d'étudiants et de professeurs permet de confronter nos méthodes pédagogiques avec celles d'autres pays européens, et d'avoir un retour qualitatif sur ce qui marche bien et est exportable et ce qui est améliorable. Pour tous, la mobilité est vécue comme une opportunité d'apprendre, de découvrir, de progresser et de partager.

**3. Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale**

Tous nos étudiants et personnels de retour de mobilité ont acquis une ouverture interculturelle et civilisationnelle décisive, de riches connaissances et expériences, compétences, aptitudes, savoir-être et savoir-faire pratiques nouveaux pour eux. Ces atouts n'auraient pas pu être capitalisés par une autre expérience que celle de la mobilité.

La part de stages réalisés en Europe sur le nombre total devrait dans les années à venir augmenter. Ainsi, le lien Ecole-Entreprise sera renforcé et étendu à l'Europe grâce aux échanges de pratiques réalisés par les personnels impliqués dans le projet. De même, au niveau européen, la réussite du projet contribuera à renforcer l'image de l'établissement et des partenaires intermédiaires et d'accueil. Le lycée de Bazeilles vise l'excellence à tous les niveaux, dans son fonctionnement, chez ses acteurs et dans ses liens avec son environnement local et européen.

**4. Activer le triangle de la connaissance : faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional**

L'obtention de la Charte Erasmus pourra être aussi un point d'entrée afin de favoriser les liaisons entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

Le lycée propose actuellement une licence professionnelle en tourisme « chef de projet touristique » portée par le CNAM (Centre National des Arts et Métiers)

Des démarches sont en cours pour créer une licence professionnelle en hôtellerie-restauration afin de permettre aux étudiants d'élever leur niveau de connaissance sur le plan local. Cette licence répond à une demande à la fois des étudiants et des professionnels notamment dans le domaine du management.

Ainsi, un élève qui entre en seconde au lycée de Bazeilles se voit offrir la possibilité de construire la totalité de son parcours dans la spécialité de son choix tout se voyant proposé tout au long de ce parcours des opportunités de mobilité pour affûter ses connaissances. Les entreprises qui travaillent régulièrement avec l'établissement l'identifient peu à peu comme le pôle de l'excellence en hôtellerie-tourisme-restauration.

#### 5. Améliorer la gouvernance et le financement

La perspective de pouvoir offrir à tous des possibilités de mobilité à l'étranger peut être un élément de l'amélioration de l'attractivité de l'établissement.

Ce nouveau modèle enrichi par des compétences internationales devrait permettre des méthodes de gouvernance plus globales et améliorées, ouvertes à l'international, avec des modes de financement optimisés et multipliés avec un soutien fort des entreprises et des structures internationales souhaitant intégrer nos modes de fonctionnement dans leur pays.

La participation au programme Erasmus Plus impulse logiquement une réflexion globale de tous les acteurs et décisionnaires de l'établissement, les niveaux administratifs, financiers et pédagogiques sont incités à décloisonner leurs domaines de compétences pour travailler ensemble en mode projet.